

NOTE INFORMATION LIGUE RHÔNE-ALPES d'AVIRON

Directeur publication : Alain Waché, Président de la Ligue Rhône-Alpes d'Aviron
Communication : Daniel Pédrinis, André Quoëx / la Mise en page, les scans sont d'André Quoëx



N° 81 - MAI 2013



Les manifestations du mois de Mai :

Mercredi 1er, Traversée de Lyon - Samedi 4, Coupe de France Maïf, Libourne
Jeudi 9, Rando des Castors, Valence - Challenge Emile Clerc, Excenevex
Samedi 11 / Dimanche 12, Régate Savoie Mont Blanc, Aiguebelette
Samedi 18, Formations BOOC CD 26-07 - Championnat de France UNSS-FFSU
Dimanche 19, Formations BOOC CDAR - Samedi 25, Ruban bleu Mer, Thonon
Dimanche 26, Régate, Villefranche - 30 Mai/2 Juin, Championnat d'Europe, Séville

SOMMAIRE

Congrès FISA, des infos.....	P 01
FFSA les adresses Mail.....	P 01
AG de la FFSA 2014.....	P 01
Prise médicamenteuses.....	P 01
Formation Diplôme d'Etat.....	P 01
Permis remorque.....	P 02
Volontaires mondial 2015...	P 02
Chpts de Zone Sud-Est.....	P 03
France (Junior/Senior).....	P 03
Rhônealpins en équipe 2013.P	03
Chpts Universitaire/scolaire.P	03
Handi-Aviron N. Benoit.....	P 04
Rénovation des Jeux.....	P 04



Congrès FISA

Le congrès extraordinaire de la FISA, qui s'est tenu à Copenhague du 15 au 17 février dernier, a notamment pris les décisions suivantes :

- L'Adaptive Rowing devient le "**Para-Rowing**",
- La distance des courses paralympiques, 1000 m, reste finalement inchangée,

- Chez les paralympiques, un deuxième bateau LTA fait son apparition dès le prochain Championnat du monde : **le deux de couple mixte jambes, tronc et bras (LTAMix2x)**,

- La classification de ce deux de couple (LTAMix2x) sera sensiblement différente de celle du quatre de pointe (LTA Mix4+), car ouverte aux rameuses et rameurs présentant une perte d'au moins 20 points (contre 10 en LTAMix4+) sur un membre ou bien une déficience visuelle LTA-B1 ou LTA-B2 (les LTA-B3 n'étant pas admissibles à l'inverse du LTAMix4+), Réf. : VL - Note d'information fédérale n°214 2/3 26/03/2013

- Code des courses FISA est modifié : **la règle des 100 mètres est abandonnée sur proposition de la France**,

- La Réglementation FISA concernant les poids légers reste inchangée ;

- Le **4-SF réintègre le programme du championnat du monde**.

FFSA : adresses @avironfrance.fr

Toutes les structures (*clubs, cd et ligues*), tous les élus et tous les professionnels travaillant pour la FFSA ont une adresse @avironfrance.fr pour les personnes et @club.avironfrance.fr pour les structures. L'ensemble des informations venant de la fédération vous sont transmises sur ces adresses. Il est donc indispensable que vous puissiez consulter très régulièrement cette messagerie. Pour cela, nous vous rappelons que vous pouvez le faire :

- **en vous rendant sur** <http://mail.avironfrance.fr/> pour les personnes,

- **en vous rendant sur** <http://club.avironfrance.fr/> pour les structures.

Mais que vous pouvez également configurer cette adresse sur votre logiciel de messagerie ou la rediriger sur une autre adresse mail que vous utilisez au quotidien.

Retrouvez toutes les explications dans le manuel d'utilisation avironfrance téléchargeable sur la page d'accueil du webmail.

Pour toute question concernant l'utilisation du webmail, contacter : Sylvain Bosquet à la FFSA (01 45 14 26 71 - sylvain.bosquet@avironfrance.fr).

Assemblée générale fédérale 2014

La date de l'assemblée générale fédérale a été arrêtée au 22 mars 2014.

Le Cognac Yacht Rowing Club, qui fêtera ses 150 ans en 2014, organisera l'assemblée générale fédérale.

Prises médicamenteuses

Dans le cadre de la lutte contre le dopage, la fédération rappelle que chaque licencié est soumis au respect de la loi relative à la lutte contre le dopage.

Chaque sportif est responsable des médicaments qu'il ingère. Il est donc impératif de s'informer auprès de son médecin de la compatibilité des médicaments pris avec la liste des produits interdits.

Nous vous invitons à prendre connaissance des principales précautions à prendre à travers la page internet de la fédération (*Aviron contre le dopage*).

Pour des informations détaillées, consulter les sites des institutions concernées :

- site de l'AFLD : www.aflid.fr
- site du ministère de la santé : www.santepport.gouv.fr

Formation au Diplôme d'État Supérieur Aviron

Ce diplôme, d'un niveau universitaire équivalent à une licence professionnelle, a été créé en 2008 et a remplacé l'ancien Brevet d'Etat 2e degré. Ses prérogatives sont l'encadrement des compétiteurs de haut niveau, ainsi que la direction d'un système d'entraînement et l'organisation d'actions de formation.

Une nouvelle formation est d'ores et déjà programmée pour la saison 2013-2014. Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès de Pascal Morel, responsable pour la FFSA de cette formation, par mail : pascal.morel@avironfrance.fr, mais également sur les lieux des compétitions nationales.

En complément de cette formation, une formation préparant le diplôme du DES, directeur de structure sportive, pourra également être proposée à ceux qui sont déjà en possession du BEES 2e degré ou du DES Aviron. Une information spécifique sera mise en ligne prochainement sur le site de la FFSA.

PERMIS REMORQUE : **DES CHANGEMENTS**



Une nouvelle réglementation sur le remorquage. « Arrêté du 17 janvier 2013 relatif à la formation requise pour les titulaires de la catégorie B du permis de conduire en vue de la conduite d'un ensemble composé d'un véhicule tracteur relevant de la catégorie B auquel est attelée une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 750 kilogrammes, lorsque la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 3 500 kilogrammes sans excéder 4 250 kilogrammes. »

Cela ne change rien pour ceux qui sont déjà en possession du permis EB, l'équivalence avec le nouveau permis « BE » est automatique. Par contre, voici ce que cela va changer pour les prochains candidats :

Auparavant, le permis EB était nécessaire pour tracter des remorques de plus de 750 kg ou bien des ensembles dont le PTAC (poids total autorisé en charge consultable sur la carte grise) était supérieur à 3500 kg. A présent, c'est uniquement la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque qui est prise en compte.

- **PTAC (VT+R) inférieur ou égal à 3 500 kg** : permis B seul.
- **PTAC (VT+R) entre 3 500 et 4250 kg** : formation B96* ou permis BE.
- **PTAC (VT+R) supérieur à 4250 kg et jusqu'à 7000 kg** : permis BE.

* Attestation délivrée au terme d'une formation de 7 h sur une journée sans examen ni contrôle exemple :

- **PTAC lu sur la carte grise du véhicule (Renault Trafic)** : 2800 kg
- **PTAC lu sur la carte grise de la remorque (grand modèle)** : 2000 kg PTAC de l'ensemble : 4800 kg => permis BE
- **PTAC lu sur la carte grise du véhicule (Renault Scénic)** : 2160 kg
- **PTAC lu sur la carte grise de la remorque (grand modèle)** : 2000 kg PTAC de l'ensemble : 4160 kg => formation B96

Attention, outre ces contraintes pour le conducteur, le poids de la remorque doit être compatible avec le poids maximal remorquable du véhicule.

Règle sur le cumul des PTAC

La prise en compte du cumul des PTAC apporte un vrai bénéfice pour les utilisateurs en permettant globalement d'avoir, avec la formation B96, la possibilité de tracter 750 kilos de plus avec une simple formation et sans passer le permis BE. La nouvelle définition de la réglementation permet aussi d'éviter que les utilisateurs précédemment dans la légalité ne se trouvent dans l'illégalité depuis le 19 janvier 2013, ou avec l'obligation de passer par la case formation B96 ou permis BE. Pour tracter une remorque de plus de 750 kilos, la nouvelle réglementation prévoit donc trois cas de figure en pre-

nant en compte le cumul des PTAC indiqué par la case F2 (MMA : Masse Maximale Autorisée) du certificat d'immatriculation du véhicule tracteur (la carte grise), mais aussi de la remorque.

PTAC inférieur ou égal à 3 500 kilos (cumul véhicule tracteur et remorque) Dans ce cas, ni formation B96 ni permis BE ne sont requis pour tracter une remorque de plus de 750 kilos. Pour connaître votre poids tractable maxi, vous pouvez appliquer la formule suivante (PTRA - PTAC, soit F3 - F2)

PTAC entre 3 500 et 4250 kilos (cumul véhicule tracteur et remorque). La formation B96 ou le permis BE sont indispensables pour tracter une remorque de plus de 750 kilos et dans la limite du PTRA du véhicule tracteur.

PTAC supérieur à 4250 kilos (cumul véhicule tracteur et remorque). Le permis BE est indispensable pour tracter une remorque de plus de 750 kilos et dans la limite des 7000 kilos de PTRA du permis BE.

Dans tous les cas, pour les remorques inférieures à 750 kg, le permis B reste suffisant.



Championnats du Monde 2015

Appel aux volontaires !!!

Rejoignez l'aventure Aiguebelette 2015 et devenez équipier-volontaire. Pour ça, rien de plus simple, téléchargez le formulaire qui se trouve sur le site de la ligue Rhône Alpes d'Aviron (*compétition - Infos pratiques*) et renvoyez-le à christophe.herbabin@cg73.fr ou florence.lambert@cg73.fr

Ils vous attendent !!!



Championnats de Zone Sud-Est Juniors-Seniors (bateaux courts)

Les qualifications pour les Francs se sont déroulées à Aiguebelette le Week End de Pâques, catégories (*junior et senior*).

Lors de ces championnats, 39 bateaux seniors et 26 juniors de la ligue Rhône Alpes ont gagné leurs qualifications, il faut rajouter à cela le quota DTN 12 bateaux seniors et 4 juniors, soit un total de 51 bateaux chez les seniors et 30 en juniors.

Ce sont donc 78 rameurs seniors et 47 juniors qui sont allés à Brive la Gaillarde, les 12/14 Avril aux Championnats de France bateau courts.



La ligue Rhône Alpes était bien présente dans les finales A et B :

Seniors filles : 8 en finale A et 6 en finale B
Seniors garçons : 11 en finale A et 18 en finale B
Juniors filles : 6 en finale A et 1 en finale B
Juniors garçons : 5 en finale A et 1 en finale B

Médailles seniors : 2 Or, 2 Argent, 6 Bronze
 Or HSPL2- AUN Lyon, Franck SOLFOROSI
 Or FSPL1x Aiguebelette ACL, Julie MARECHAL
 Argent HSPL2- Lyon AUN, Augustin MOUTERDE
 Argent HSPL2- Grenoble AV, Edouard JONVILLE
 Bronze FS2- Lyon AUN, Flavie BAHUAUD
 Bronze HSPL2- Grenoble AV, Clément DURET
 Bronze FSPL1x Grenoble AV, Margaux SEGRAIS
 Bronze HSPL1x Annecy CN, Damien PIQUERAS
 Bronze FS1x Grenoble AV, Noémie KOBER
 Bronze HS1x Lyon CA, Hugo BOUCHERON

Médailles juniors : 3 Or, 2 Bronze
 Or HJ2- Thonon CA, Adrien VUAGNOUX
 Or HJ2- Grenoble AV, Ondra ZEMAN
 Or HJ1x Evian CA, Maxime DUCRET
 Bronze FJ2- Aiguebelette ACL, E CATTIN MASSON
 Bronze FJ2- Aiguebelette ACL, Agathe BORDIER

Handi Aviron : 1 Or, 1 Argent
 Or FLTA1x ASU Lyon Aviron Stéphanie MERLE
 Bronze HSAS1X Roanne le Cot, Pascal DANIERE

Les Rhônalpins en Equipe de France 2013

36 rameurs/rameuses : 9 de Grenoble Av, 9 de Lyon AUN, 4 d'Aiguebelette ACL, 3 de Lyon Caluire AC, 2 d'Evian CA, 2 de Thonon CA, 2 d'Annecy CN, 2 de Lyon CA, 1 de Villefranche AUN, 1 de Condrieu SN, 1 de Roanne le Coteau Av.

Femme Paralympique (1)
 ROUX Alizée (Grenoble Av)

Senior femme (7)
 BAHUAUD Flavie (Lyon AUN)
 CALLOUD Évangéline (Aiguebelette ACL)
 DUBUIS Éleonore (Lyon AUN)
 DURET Léa (Grenoble Av)
 GARDE Clémentine (Lyon AUN)
 KOBER Noémie (Grenoble Av)
 SOCHA Daphné (Evian CA)

Senior femme poids léger (2)
 MARÉCHAL Julie (Aiguebelette ACL)
 SEGRAIS Margaux (Grenoble Av)

Senior homme (8)
 BOUCHERON Hugo (Lyon CA)
 CHABANET Benjamin (Villefranche UN)
 D'AGATA Pierre (Grenoble Av)
 DEMEY Benoit (Annecy CN)
 GALLET Damien (Condrieu SN)
 LABORDE Hugo (Grenoble Av)
 PYSKIR Adrien (Roanne Le Coteau Av)
 TOLLET Camille (Lyon Caluire AC)

Senior homme poids léger (10)
 DEBOURDEAU Eloi (Lyon AUN)
 DESUZINGUE Edwin (Thonon CA)
 DURET Clément (Grenoble Av)
 JONVILLE Édouard (Grenoble Av)
 MAUNOIR Morgan (Lyon CA)
 MOUTERDE Augustin (Lyon AUN)
 PIQUERAS Damien (Annecy CN)
 RESENDIZ Sébastien (Lyon Caluire AC)
 SOLFOROSI Franck (Lyon AUN)
 TOLLET Maxence (Lyon Caluire AC)

Junior femme A (3)
 BORDIER Agathe (Aiguebelette ACL)
 CATTIN MASSON Estelle (Aiguebelette ACL)
 CHANUT Claire (Lyon AUN)

Junior homme A (5)
 DUCRET Maxime (Evian CA)
 GIRERD Etienne (Lyon AUN)
 GUERINOT Alexis (Lyon AUN)
 VUAGNOUX Adrien (Thonon CA)
 ZEMAN Ondra (Grenoble Av)

Championnats Rhône-Alpes Scolaire/Universitaire

Cette édition 2013 du CRASUA s'est déroulée dans des conditions estivales à la base nautique du Conseil général de Savoie au Lac d'Aiguebelette.

100 collégiennes et 85 collégiens répartis en 37 équipages se sont affrontés le matin pour déterminer l'ordre des finales de l'après-midi. Ils y ont été rejoints par 34 lycéens et 65 étudiants. Ces presque 300 rameurs se sont disputés dans leurs catégories respectives les qualifications pour le championnat de France scolaire et universitaire qui se déroulera à Gravelines dans le Nord les 18-19 mai prochains.

Ces rameurs représentaient 9 collèges, 2 lycées et 8 universités ou grandes écoles de la région Rhône-Alpes répartis sur les deux académies de Grenoble et Lyon.

Coté organisation la ressource humaine fut assurée par 33 bénévoles et professionnels. A souligner la présence active de Laurent PASCUAL responsable de la Société VEGA pour la mise à disposition de 12 yolettes et de la remorque. Merci à lui. Luc M. *Résultats site de la ligue.*

Les scolaires et universitaires





Nathalie Benoit

Cercle de l'Aviron de Marseille,
Handi-aviron bras et épaules (AS),
Professeur des écoles.

En 1996, je me suis tournée vers un sport multidisciplinaire, le pentathlon moderne (*tir, escrime, équitation, natation, course à pieds*). Je suis rentrée au pôle espoir d'Aix-en-Provence

En 1998, une sclérose en plaques s'est déclarée et a rendu impossible la pratique sportive de haut niveau, je suis tout de même parvenue à obtenir une licence STAPS (*sciences et techniques des activités physiques et sportives*).

2002, diplôme de professeur des écoles.

2005, je me suis tournée vers le handisport. L'envie de faire de l'aviron était très forte.

2008, entrée au Cercle de l'Aviron de Marseille qui venait d'ouvrir une section handisport.

2009, lors des championnats du monde de Poznan en Pologne, je suis montée sur la deuxième marche du podium, donnant ainsi la première médaille handisport à l'aviron français.

2009, 1ère en skiff bras et épaules, au critérium national handi-aviron.

2009, 1ère en skiff bras et épaules à la journée nationale handi-aviron.

2010, c'est la consécration : je suis devenue championne du monde à Karapiro en Nouvelle-Zélande.

2010, Championne de France handi-aviron, skiff bras et épaules.

2011, j'ai obtenu la qualification de mon bateau aux jeux paralympiques.

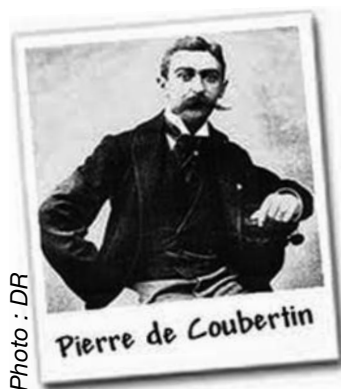
2011, Championne de France handi-aviron, skiff bras et épaules.

2012, après 4 années de travail intensif, je suis devenue vice-championne paralympique sur le bassin d'Eton Dorney, derrière l'ukrainienne Alla Lysenko.

2012, Championne de France handi-aviron, skiff bras et épaules.



Retrouvez le mois prochain dans la note info son parcours et ses étapes dans la région de Rhône Alpes



RÉNOVATION DES JEUX

par le Baron Pierre
de Coubertin

L'Allemagne tient un rôle important dans cette rénovation en étant déterminante en matière d'archéologie sur le site d'Olympie et en devenant, très tôt, favorable à la rénovation.

La fédération omnisports française USFSA fête son cinquième anniversaire le 26 novembre 1892 dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne à Paris.

À cette occasion, Pierre de Coubertin appelle à la rénovation des Jeux olympiques.

Deux ans plus tard, juin 1894, se tient également à la Sorbonne le « *Congrès pour le rétablissement des jeux olympiques* ». Pierre de Coubertin parvient à convaincre les représentants britanniques et américains, mais aussi d'autres nations, notamment la Jamaïque, la Nouvelle-Zélande ou la Suède.

Plus de 2 000 personnes représentant douze nations assistent au congrès, qui vote à l'unanimité la rénovation des

Jeux olympiques.

Les six principes fondamentaux du mouvement Olympique sont :

• **Participation de masse** : élargissement des possibilités liées au sport et au jeu afin de créer ce que Coubertin appelait « *la démocratie de la jeunesse* ».

• **Sport en tant qu'éducation** : création de possibilités qui jouent un rôle véritablement éducatif et qui aident les personnes et les groupes dans le processus d'acquisition de connaissances.

• **Esprit sportif** : encouragement d'un grand esprit sportif, que Coubertin appelait « *le nouveau code de chevalerie* ».

• **Échange culturel** : intégration des arts visuels et des arts d'interprétation au programme des célébrations olympiques.

• **Compréhension internationale** : création d'un mouvement qui se situe au-delà des différences raciales, religieuses, politiques et économiques; création d'une fraternité qui favorise la compréhension et contribue ainsi à la paix dans le monde.

• **Excellence** : poursuite de l'excellence à travers le sport.

L'aviron est présent à toutes les éditions des Jeux Olympiques, sauf en 1896 à Athènes. Il était pourtant bien au programme, mais une mer houleuse a contraint les organisateurs à annuler les épreuves.

Les femmes font leur entrée aux Jeux de 1976 à Montréal. Elles s'affrontent dans un programme réduit.

Les Jeux Olympiques de 1996 à Atlanta marquent le début des épreuves poids légers.

2005 Introduction de l'Aviron aux Jeux Paralympiques.